



POSTULAT

Auteur CSPO, par Graziella Collenberg, Konstantin Bumann et Melanie Burgener
Objet Besoin de sécurité en termes de planification dans la restauration et l'hôtellerie
Date 15/12/2021
Numéro 2021.12.534

Vu la progression du coronavirus à l'échelle de la Suisse et compte tenu de l'apparition du nouveau variant Omicron, nous nous trouvons actuellement, malgré nous, dans une nouvelle vague pandémique. Employeurs et employés sont nerveux, ce qui est compréhensible, et ont besoin de sécurité en termes de planification! Appliquer des directives uniformes aux remontées mécaniques et aux restaurants de l'ensemble des cantons est un moyen d'offrir aux hôtes une sécurité et une vue d'ensemble claire.

Il n'est pas admissible que les destinations touristiques de certains cantons puissent s'octroyer des avantages par rapport à leurs concurrentes hors canton en adoptant des dispositifs moins rigoureux.

Conclusion

Nous demandons au Conseil d'État de garantir en amont une sécurité en termes de planification au secteur de la restauration (restaurants et hôtels) pour la saison d'hiver qui s'annonce, mais également pour la prochaine saison estivale. Les fermetures sans préavis comme ce fut le cas dans le passé ne peuvent pas se répéter et doivent être évitées à tout prix. Nous demandons en outre au Conseil d'État de faire pression à Berne afin que l'ensemble des entreprises du secteur de la restauration et de l'hébergement soient soumises aux mêmes conditions-cadres dans toute la Suisse. En la matière, il n'a pas lieu de faire passer le fédéralisme en premier. Le tourisme suisse doit travailler main dans la main et selon les mêmes règles!